



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communes de Prilly et Renens - Etat de Vaud

Le futur de Malley entre les mains d'une « Fabrique » intercommunale

Les communes de Prilly et Renens souhaitent créer une structure intercommunale pour superviser et accompagner le développement de Malley ainsi que pour gérer les projets d'équipements confiés aux communes. La future Fabrique de Malley doit permettre aux communes de disposer d'une équipe de spécialistes dédiée à la réalisation de ce site stratégique de l'agglomération Lausanne-Morges afin qu'il se transforme en un quartier exemplaire. Elle sera soutenue par le Canton. Le Département du territoire et de l'environnement financera la structure du projet à hauteur de 200'000 francs par an sur une période de quatre ans.

Le périmètre intercommunal de Malley est une zone clé du développement de Prilly et Renens. Suite à la construction de la halte RER Prilly-Malley en 2012, plusieurs nouveaux chantiers vont remodeler le visage de l'ensemble du secteur ces prochaines années: le nouveau centre sportif de Malley actuellement en construction, le plan partiel d'affectation Viaduc au nord des voies ferrées (mise à l'enquête en cours), les plans de quartiers Malley-Gare (en vigueur) et Malley-Gazomètre (mise à l'enquête courant 2018) au sud des voies ferrées (voir plan ci-après). A terme, ce sont près de 2800 habitants et 1600 emplois qui sont attendus dans l'un des principaux sites du projet d'agglomération Lausanne-Morges.

Définir conjointement le futur visage de ce nouveau centre urbain durable - et par la même occasion celui des deux communes - nécessite un pilotage général ainsi qu'une gestion efficace et solidaire.

La mise sur pied de la Fabrique de Malley répond dès lors à une volonté partagée d'assurer la qualité et la cohérence de ce projet, mais aussi d'éviter une réalisation au coup par coup. Avec une répartition égale des investissements communs, cette structure permet de formaliser la collaboration entre Prilly et Renens afin de concrétiser une vision d'ensemble pour Malley.

La Fabrique de Malley bénéficiera également d'un important soutien du Canton. Le Département du territoire et de l'environnement, par le biais du Service du développement territorial, financera en effet la cellule de projet à hauteur de 200'000 francs par an sur quatre ans, dans le cadre de l'aide pouvant être accordée aux structures d'organisation du territoire des agglomérations. Le Service de la promotion économique et du commerce et le Service des communes et du logement pourront soutenir les études nécessaires à la réalisation des futurs quartiers de Malley, dans le cadre de leurs bases légales (LADE et LL).

Ces aides ont pour but d'accompagner les communes dans la réalisation de Malley, afin que ce site stratégique cantonal devienne un quartier modèle en termes de qualité urbanistique, de mobilité et de mixité entre habitat et places de travail.

La participation financière du Canton s'inscrit également dans la volonté du Conseil d'Etat, exprimée dans le programme de législature 2017-2022, de définir un soutien cantonal accru aux projets à forte capacité d'accueil d'habitants et d'emplois, dont Malley sera le premier bénéficiaire. Un tel appui permettra aux services cantonaux impliqués de mieux cibler leurs aides financières, afin d'apporter le soutien opérationnel souhaité par les communes dans la planification et la réalisation souvent complexes de sites stratégiques attractifs et visant la qualité.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 mars 2018

Commune de Prilly, Alain Gillièron, Syndic, 079 347 53 12 Commune de Renens, Tinetta
Maystre, conseillère municipale, Direction Urbanisme-Travaux, 076 407 33 81 Canton de Vaud,
Pierre Imhof, chef du Service du développement territorial (DTE), 021 316 74 44